

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Avril 2018

31x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « A2PV »

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- A2PV – 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau, siret : 83168599500019, présidée par monsieur Daniel Caracci.

Dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres et notamment la réalisation des vidéos du conseil municipal - Délibération 02x18 du 25 janvier 2018 - a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville en mars 2018, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 9 500€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de : 9 500€
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 30
CONTRE : 3 - M. FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 11 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA